

Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 42 • octobre • novembre • décembre 2004

L'ESPÉRANCE



Signe typographique qui représente la conjonction "et"



*Par
delà
la*

“frontière”

**EDITO**

Métaphore 3

ANALYSE

L'ACW, en quelques mots 4

Nos amis flamands 5

L'ACW et la politique 7

La force de l'action
à la base 10CIEP en flamand,
ça se dit comment? 12Culture,
vous avez dit Cultuur? 14**VIE DE L'ISCO**Le diplôme ISCO,
quel avenir? 16**MÉMOIRES EN RÉSUMÉ**Le chorégraphe en tant
qu'agent social 18Quels sont les facteurs
qui accélèrent et/ou
freinent l'application
de la réduction du temps
de travail dans 4 entreprises
de la commission
paritaire 111? 19**EN BREF**

20

AGENDA

22

FICHES PÉDAGOGIQUESApprendre, avec son corps,
sa tête et son coeur
(2ème partie)**ERRATUM**

Dans le numéro de l'& de septembre, nous avons oublié de mentionner en complément de l'article de Guy Zélis "L'histoire en formation d'adultes" que ce dernier était extrait de "L'histoire dans la formation pour adultes. La formation pour adultes à l'ISCO" publié dans *Clio, revue de l'Association des historiens de l'UCL*, n°105, juillet-août-septembre 1995, p. 7-9. Que l'auteur et nos lecteurs nous excusent. ■

Meilleurs Voeux

Pour cette année, nous vous souhaitons de renforcer votre capacité d'indignation pour dénoncer les injustices et les inégalités sociales, d'aiguiser votre capacité d'analyse pour pointer les causes et les conséquences de manière pertinente, de développer votre sens critique pour adopter un positionnement le plus cohérent possible avec les valeurs d'égalité, de solidarité et de justice qui sont les nôtres, de libérer votre imagination pour élaborer des solutions alternatives et de laisser place à votre créativité pour communiquer, rendre public, informer, sensibilise... de la manière la plus originale et percutante qui soit. Que cette année se déroule sous l'étoile de l'éducation permanente, ici et ailleurs. ■



De la Flandre, nous connaissons mille et un clichés très stéréotypés: que ce soient les canaux et les ruelles de Brugge, le port et le zoo

d'Anvers, le Château des Comtes à Gand ou encore les mouettes du littoral. L'autre "plat pays", comme le chante Jacques Brel, ne se résume pas uniquement à cette vision touristique. C'est pour cela que nous vous proposons un reportage avec d'autres facettes de la Flandre, plus insolites, humaines: notamment en découvrant certaines entreprises, au détour de lieux moins connus et au travers d'actions collectives.

Nous remercions vivement le service presse de l'ACW pour sa collaboration et les photos fournies. ■

Comité de rédaction:

Christian Boucq, France Huart, Frédéric Ligot, Marina Mirkes, Christian Piret, Michèle Stessel

Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro, Danielle Gorman

Photos:

Michèle Stessel, France Huart, ACW Service presse

CIEP communautaire:Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25

E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:Christian Piret
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles**Design:**DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Métaphore

PAR MARINA MIRKES,
ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE
CIEP-ISCO

A l'époque, on ne nous demandait pas notre avis. Les mariages étaient souvent décidés par les parents soit pour des raisons économiques soit parce qu'on connaissait la famille. Un jour, on se retrouvait marié et il fallait faire avec ... Pour nous, cela n'a pas été facile au début, on venait de régions différentes et on ne parlait pas la même langue, on était bien du même milieu mais tu rêvais de grand large et je ne me sentais bien qu'au cœur d'une forêt. Au fil des ans, on s'est accommodé. Du mariage de raison, on en a fait un mariage presque d'amour. Petit à petit, chacun a trouvé sa place. Et puis, il y avait les enfants. Au début, on faisait tout ensemble.

Les années ont passé et des rancœurs se sont installées: tu n'as jamais fait d'effort pour parler ma langue maternelle, mes médicaments coûtaient cher et tu me le reprochais sans cesse, tu voulais aller en week-end à la mer et moi je voulais marcher dans la campagne... Alors je me suis dit: je serais mieux sans toi! Plus question de payer pour tes bêtises, pour ta santé, pour tes formations, pour tes sorties... Plus question de faire des efforts pour parler avec ta famille. Je voulais enfin penser à moi, rien qu'à moi...

Ta cousine a bien vu que cela n'allait pas. Un jour, elle m'en a parlé. Elle trouvait que ce n'était pas une bonne idée de se séparer. Que le critère financier n'est pas un bon argument. Que la vie en commun n'a pas que des mauvais côtés. Que vivre ensemble est une vraie richesse à condition de se rencontrer mutuellement. Que bien sûr le passé n'avait pas toujours été rose et que chacun de notre côté nous avons subi des humiliations, des injustices...

Alors, j'ai commencé à te regarder autrement, à t'observer et j'ai (re)découvert tes qualités. J'ai bien vu que tu faisais de même. Au-delà de nos différences, nous avons des mêmes rêves, et... des cauchemars communs, la volonté forte de communiquer et d'agir ensemble. Il nous semblait à nouveau possible de nous appuyer sur nos forces pour dépasser nos faiblesses... Ensemble, nous regardions à nouveau de l'avant et cette perspective nous semblait bonne à vivre. ■





Par delà la “frontière”

L'ACW, en quelques mots.

Action, coupole et action politique pour donner une voix à la société

PAR FRANCE HUART,
ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

Les options fondamentales de l'ACW et de ses organisations ont été adoptées dans le cadre d'un Congrès en 1997. Au nombre de douze, elles pointent des priorités générales pour plus de Sécurité sociale, plus de démocratie et plus de développement durable. Elles visent à forcer au respect des droits de l'homme, au développement d'une économie au service de l'homme et de la société, et à un travail de qualité pour tous; s'engager solidairement pour la santé; développer une société juste et solidaire où il fait bon vivre; vivre la culture dans la pluralité; promouvoir un développement durable; gérer le changement, façonner la paix et renforcer la démocratie et enfin, donner un espace de foi.

Les objectifs de l'ACW reposent sur trois pôles d'actions. Tout d'abord, l'ACW est un large **mouvement d'action** sociale compo-

sé de milliers de bénévoles actifs dans presque toutes les communes flamandes et bruxelloises. L'ACW se penche sur les problèmes des citoyens dans leur quotidien, dans leur quartier, leur commune et leur entreprise ou institutions, avec la particularité d'agir avec les intéressés sur base de dossiers, de pétitions, de projets et de propositions alternatives et en menant des actions auprès des décideurs dans le but de peser sur la politique. Toute une démarche d'éducation permanente et citoyenne.

Concrètement, il s'agit de **peser sur la politique** pour des transports en commun et les routes sûres, pour un meilleur logement pour tous, pour un monde solidaire et pour une société plus juste et solidaire. En plus de ces actions et missions, l'ACW est attentif à dégager des solutions satisfaisantes pour le plus grand nombre et notamment les personnes les plus défavorisées. Sa devise: "l'union fait la force". L'ACW coopère ainsi avec d'autres organisations, présente des cahiers de revendications aux partis démocratiques flamands, discute avec des responsables politiques proches de ses options.

Enfin, l'ACW est une **coupole d'organisations ouvrières chrétiennes** qui agit en vue d'une société solidaire et plus juste, où il "fait bon vivre". Avec toutes ses organisations, l'ACW tente de donner une voix "à beaucoup de gens simples" et avec eux, recherche

des solutions solidaires. Il est le porte-voix de ses membres.

Malgré de fortes similitudes, les huit organisations constitutives de l'ACW sont quelques peu différentes de celles du MOC, son "frère francophone". Il y a les trois organisations socio-économiques: la mutualité chrétienne (Christelijke Mutualiteit), l'ACV (la Confédération des syndicats chrétiens) et le groupe ARCO, coopérative financière. Les organisations socio-culturelles sont le KBG, mouvement de seniors (le pendant de l'UCP, Union chrétienne des pensionnés au sein des Mutualités chrétiennes), la KAV, mouvement de femmes, la KAJ, son organisation de jeunesse (JOC), le KWB (les Equipes populaires flamandes) et de Familiehulp, le plus grand service d'aide aux familles en Flandre et à Bruxelles. Les actions du mouvement sont également portées et développées par des services, dont les trois plus grands sont: l'hebdomadaire social Visie, organe de contact et d'informations entre les membres; Wereldsolidariteit (Solidarité mondiale), l'ONG du mouvement qui développe un travail d'action Nord-Sud et Vakantiegenoegens, sa puissante organisation des loisirs et des vacances pour plus de 50.000 membres au travers de 350 groupes locaux. Parmi les services moins "importants" (sans être péjoratif) se trouvent le centre de formation Ter Munck, un service presse et communication, Centravoc, Arbeiderspastorale et un service d'études. ■

Nos amis flamands ...

ENTRETIEN

INTERVIEW PAR L'&

**PRÉSIDENT DU MOC
FRANCOPHONE ET REPRÉSENTANT
SUR LE PLAN POLITIQUE
DES ORGANISATIONS SOCIALES
CHRÉTIENNES (CSC, ANMC,
EQUIPES POPULAIRES,
VIE FÉMININE, JOC ET
LE GROUPE ARCO),
FRANÇOIS MARTOU
RENCONTRE RÉGULIÈREMENT
SON HOMOLOGUE FLAMAND,
JAN RENDERS,
PRÉSIDENT DE L'ACW ⁽¹⁾**

&: *Quelques mots sur les relations du MOC et de l'ACW?*

FM: Ces relations sont marquées par une dimension belge et internationale faite à la fois d'autonomie et de solidarité. Les deux mouvements évoluent dans des contextes différents qui font que la ligne politique n'a pas toujours été la même. En 1972, le MOC reconnaît l'engagement politique pluraliste de ses membres et affirme son autonomie politique. Plus tard, le pôle des gauches sera mis en avant avec le CdH, Ecolo et le PS, ce qui correspond bien à la sociologie interne du MOC. En Flandre, les relations entre le CD&V et l'ACW sont plus imbriquées: près de 50 % des mandataires élus sur les listes CD&V se revendiquent de l'ACW. De même, si en Wallonie et à Bruxelles près de 40 % des habitants sont proches du MOC comme affiliés d'une des 6 organi-

sations, ce sont plus de 60 % d'habitants qui sont proches de l'ACW en Flandre. C'est le versant "autonomie".

&: *Et le versant "solidarité"?*

FM: Deux organisations du MOC et de la l'ACW sont encore nationales: la CSC-ACV (le syndicat) et l'ANMC (Alliance nationale des mutualités chrétiennes). Elles traitent de problèmes fédéraux: la sécurité sociale, la politique salariale, l'emploi... Et nos amis flamands luttent pour que ces matières restent coûte que coûte fédérales. Ils sont notamment confrontés à des revendications en vue d'établir des conventions collectives régionales, ou de régionaliser les soins de santé; ce qu'ils refusent.

Autre exemple, aux élections législatives de 1999, le PS et le PSC ont perdu des sièges. En Flandre, le CVP aussi. Quant au SPa et à Agalev, ils ont progressé un peu. Le gouvernement à dominance libérale issu de ces élections met en avant la réforme fiscale qui concerne les revenus moyens et supérieurs de la société. Or, il faut savoir que 17 % des Belges ont des revenus tellement bas qu'ils ne sont pas soumis à l'impôt. Pour nous, c'est-à-dire pour les organisations sociales du MOC et de l'ACW, c'est inacceptable. Nous avons dit NON au fiscal et OUI au social à travers une grande manifestation organisée le 20 mai 2001. Il s'agissait de permettre aux plus faibles économiquement (les allocataires sociaux, les bénéficiaires de petites pensions) d'avoir une augmentation de leurs revenus (+ 10 % des allocations sociales). Ce fut une réussite tant au Nord qu'au Sud du pays. Nous nous étions mobilisés sur des objectifs à la fois qualitatifs et quantitatifs. Depuis, il est clair pour les responsables des organisations nationales que les réformes en vue de la régionalisation





de la sécurité sociale accentueraient sa privatisation.

&: *Le MOC et l'ACW, autonomes et solidaires, engagés sur le terrain du social et particulièrement de la sécurité sociale et de l'emploi. Mais qu'en est-il de leurs relations quotidiennes?*

FM: Les présidents du MOC, de l'ACW, de la ACV-CSC, de l'ANMC et du groupe ARCO se réunissent tous les lundis matin. C'est à la fois un lieu d'échange d'information et de concertation. Les Bureaux journaliers du MOC et de l'ACW se retrouvent 1 fois par an et, en octobre dernier, nous avons réactivé des rencontres entre les secrétaires régionaux du Nord et du Sud du pays.

Nous avons aussi deux organisations communes: l'ONG Solidarité mondiale⁽²⁾ qui s'occupe de l'action internationale et du soutien aux mouvements d'action sociale dans le monde et le groupe Arco actif sur le plan de la solidarité écono-

mique via notamment l'économie sociale.

&: *On entend peu d'échos de ces contacts dans la presse?*

FM: Les organisations sociales ACV-CSC et ANMC prennent régulièrement la parole sur des enjeux fédéraux. Cela a peu de sens de redire les mêmes choses. Par contre, il est bon d'intervenir sur le plan régional. Ce que nous faisons chacun de notre côté.

&: *Dans un contexte de "méconnaissance" culturelle ne serait-il pas pertinent d'accroître les relations entre Flamands et Francophones?*

FM: Certains mouvements le font déjà. Mais, ce n'est pas là que se situe l'enjeu majeur. Ce qui me semble primordial, c'est que chaque communauté travaille son lien à l'autre. Les Flamands ont un problème avec le nationalisme flamand et les Wallons avec le nationalisme belge. Chacun doit se découvrir mieux dans sa peau et être plus Européen. Dire aux Flamands "soyez Belges avant d'être Flamands" est une mauvaise piste. Il faut couper court au rêve de "grande fusion" belge. S'il y a un travail culturel à faire, il se situe dans la construction commune d'un mouvement plus européen. Etre ensemble, différent, acteur d'une structure plus grande, dans laquelle, nous, Flamands et Francophones, avons un modèle à défendre, notamment en matière de sécurité sociale. Nous avons aussi beaucoup à apprendre l'un de l'autre.

&: *Par exemple?*

FM: Les performances du système scolaire flamand sont à envier et les Flamands auraient des choses à apprendre de la société multiculturelle francophone. Nous nous sommes retrouvés ensemble, MOC et ACW aux Semaines

sociales européennes à Bratislava et aux Semaines sociales françaises à Lille. Nous avons observé que nous avons beaucoup de points communs et aussi beaucoup de différences avec les autres systèmes européens. La Belgique est un pays surréaliste et pragmatique. Nous avons mieux maintenu notre système de sécurité sociale que d'autres pays parce que de nombreux acteurs sociaux y sont associés. Nous avons la conviction que la sauvegarde de notre modèle se fera dans l'Europe et non dans un repli national.

&: *La dimension multiculturelle implique-t-elle la lutte contre l'extrême droite?*

FM: La meilleure façon de lutter contre l'extrême droite n'est pas de faire des motions mais de travailler avec les gens sur leurs problèmes. Ne sommes-nous pas trop éloignés des problèmes de proximité et ces problèmes sont-ils ceux qui apparaissent comme primordiaux aux "Etats majors"? Le lit de l'extrême droite vient d'une faille, auquel il ne faut pas donner une réponse politicienne mais une réponse dans des actions de proximité, dans un syndicat de la vie quotidienne. Donc un retour à l'action locale!

&: *Tout un programme!* ■

POUR EN SAVOIR PLUS, QUELQUES ADRESSES UTILES:

MOC: WWW.MOC.BE,
 ACW: WWW.ACW.BE,
 CSC: WWW.ACW-CSC.BE,
 ANMC: WWW.MC.BE,
 EQUIPES POPULAIRES: WWW.E-P.BE,
 JOC: WWW.JOC.BE,
 VIE FÉMININE: WWW.VIEFEMININE.BE,
 GROUPE ARCO WWW.ARCO.BE,
 SOLIDARITÉ MONDIALE: WWW.SOLMOND.BE,
WWW.WSM.BE

1. ACW, à traduire comme suit: couplage flamand des organisations de travailleurs chrétiens
 2. Solidarité mondiale et son pendant flamand Wereldsolidariteit

L'ACW et la politique, une histoire qui bouge

PAR JAN RENDERS,
PRÉSIDENT DE L'ACW
(TRADUCTION DU NÉERLANDAIS:
JAN BLANCKE, ACW)

**UN MOUVEMENT SOCIAL,
SOUS-TENDU PAR UN LARGE
PROJET SOCIAL, S'INTERROGE
RÉGULIÈREMENT SUR LA FAÇON
LA PLUS EFFICIENTE D'INFLUER
LA DÉCISION POLITIQUE.
QUE LA STRATÉGIE Y
AFFÉRENTE SOIT ADAPTÉE OU
CORRIGÉE DE TEMPS À AUTRE
EST LOGIQUE VU LES
CHANGEMENTS QUI
INTERVIENNENT
CONTINUELLEMENT DANS LE
CONTEXTE SOCIÉTAL
ET POLITIQUE.**

Les discussions sur ces questions au sein du Mouvement ouvrier chrétien flamand (ACW) n'ont jamais été définitivement closes. Pour ainsi dire après chaque élection (communale, régionale, fédérale ou européenne) ou à l'occasion de chaque nouvelle coalition, le débat sur la stratégie politique optimale ressurgit. Le 27 novembre 2004, l'ACW se sera réuni en congrès pour définir sa stratégie sur "le mouvement et la politique"⁽¹⁾. Un large débat a précédé ce congrès: quelques 25.000 volontaires et permanents ont partagé leurs points de vue lors de forums régionaux, d'une part, sur la manière de renforcer le mouvement et d'autre part, sur la façon d'influer la politique. En février 2004, un "congrès de travail" a rassemblé 750 personnes. Fin novembre, ce débat se clôturera par un congrès statutaire.

La manière dont les textes du congrès ont été élaborés reflète à

la fois le débat et le raisonnement qui sous-tendent une stratégie nouvelle d'influence sur le politique. Il faut savoir qu'en Flandre, l'interpénétration entre le Mouvement ouvrier chrétien et la Démocratie chrétienne a toujours été beaucoup plus importante que dans la partie francophone du pays. Il y a à cela plusieurs raisons sur lesquelles je ne m'attarderai pas ici. Mais en Flandre comme en Wallonie, le rapport aux partis s'est profondément modifié au cours de la dernière décennie. L'ACW s'est ainsi activement profilé comme un mouvement social autonome avec son propre programme, ses propres points de vue, sa propre logique, dans le but de réaliser son projet de société. Il y a eu de temps à autre, de graves dissensions où l'ACW a été amené à dire publiquement ce qu'il pensait du programme du parti⁽²⁾ ou de certaines de ces positions, tout en essayant d'en influencer le cap par l'intermédiaire des élus membres de l'ACW.

L'adoption de ce profil en tant que mouvement social autonome est le point de départ des six lignes de force pour le prochain Congrès. Les trois premières concernent le renforcement de l'action à la base, la promotion des synergies au sein du mouvement et l'adaptation de la stratégie de communication. Les trois suivantes visent à influencer sur la chose politique via des réseaux externes, des conseils consultatifs ou participatifs et le développement du circuit libre non-marchand, pour aboutir dans la





dernière ligne de force à la stratégie politique. La mise en place des lignes de force suit donc le raisonnement suivant: nous voulons d'abord être un mouvement social fort et dynamique, avec plus de synergies, plus de capacités de mobilisation, plus de travail en réseaux avec d'autres mouvements pour ainsi peser sur la décision politique et développer avec autorité une stratégie envers la politique des partis.

LE PAYSAGE POLITIQUE EN FLANDRE

Avant d'examiner plus en profondeur le positionnement politique de l'ACW, quelques constats à propos du paysage politique en Flandre.

Jusqu'aux élections de juin 2004, l'émiettement entre les partis politiques était plus important en

Flandre qu'en Wallonie. A côté des quatre partis dits "classiques" (socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux et verts), se positionnaient encore le Vlaams Blok (extrême droite, aujourd'hui Vlaams Belang), Spirit (qui forme un cartel avec le SP.a), NV-A (en cartel avec le CD&V) et Vivant (qui constitue un cartel avec le VLD).

A l'issue de ces dernières élections, les votes en Flandre se répartissaient comme suit: CD&V - NV-A: 26,09%, Vlaams Blok: 24,15%, SP.a - Sprit: 19,66%, VLD - Vivant: 19,79%, Groen!: 7,6%.

La répartition du paysage politique entre la droite et la gauche est totalement différente de celle de la Wallonie. La droite est beaucoup plus dominante en Flandre et répartie sur plusieurs partis. Avec le Vlaams Blok, la majeure partie de VLD-Vivant et environ la moitié du CD&V - NV-A, la droite obtient une majorité confortable en Flandre. En conséquence, il n'est pas évident de viser la bipolarisation du paysage politique flamand.

En dépit du recul (quasi) constant du parti démocrate-chrétien, le CD&V demeure un parti très important et influent en Flandre, surtout au niveau communal,

Environ la moitié des élus de la démocratie chrétienne appartient à la mouvance ACW.

LA SITUATION ACTUELLE ET LES LIGNES DE FORCE DU CONGRÈS

Depuis le congrès de 1995, l'ACW défend une large ouverture à d'autres partis politiques. Après la constitution du gouvernement "violet" de 1999, les contacts avec la politique empruntent des voies diverses qui passent par des rencontres avec des membres de plusieurs partis. La concertation s'est essentiellement réalisée avec des ministres SP.a ou Agalev (Groen!). L'ACW s'est également inscrit

dans des initiatives tendant à influencer sur la décision politique à partir d'un angle d'attaque social au-delà des frontières des partis.

Au niveau communal, la situation est fort diversifiée. Mais, 14,5% des mandataires communaux ont une étiquette ACW. Ce qui montre l'importance et la force de la démocratie chrétienne sur le plan communal (environ 30%). La stratégie politique qu'aura dessinée le prochain congrès de l'ACW doit permettre d'établir des passerelles entre diverses visions.

Les lignes de force pour le prochain congrès indiquent clairement la direction que prendra le mouvement au cours des dix prochaines années. Elles ont comme point de départ le renforcement du mouvement à sa base, ainsi que de la coopération au sein du mouvement. Ces options sont essentielles si l'on veut en même temps renforcer l'impact sur la politique et la stratégie politique.

Chaque ligne de force s'appuie sur des plans d'action qui doivent concrétiser celles-ci sur une période de quatre ans.

La ligne de force concernant le renforcement de la stratégie politique part du positionnement de l'ACW comme organisation de la société civile et mouvement





social. A partir de là, il est logique que l'ACW ait des contacts avec tous les partis démocratiques sur les plans européen, national, régional et local. L'intensité et le contenu des contacts diffèrent en fonction de la situation concrète. Voici un extrait de nos textes:

- “(Dans les limites du possible), l'ACW essaie de rendre public ses points de vue défendus avec force auprès de tous les politiques démocratiques;
- L'ACW se concerta régulièrement avec les responsables politiques qui défendent les priorités et les dossiers du mouvement afin de mieux comprendre ces points de vue et de mieux les intégrer dans leurs décisions;
- Pour élargir la base politique en vue d'une politique sociale à tous les niveaux politiques, l'ACW prend des initiatives au-delà des limites des partis politiques et associe à ces initiatives des politiques motivés sur le plan social pour défendre les positions du mouvement;
- Pour optimiser les objectifs et le programme de l'ACW, le mouvement doit compter en politique sur des personnes de confiance. Pour cette raison, l'ACW coopère structurellement

avec des mandataires ACW reconnus. Cette coopération sous-entend un engagement réciproque de la part de l'ACW et de ces mandataires. Pour ces derniers, l'ACW établit une base sociale, un réseau d'appui, une offre de formation et une concertation structurelle sur des dossiers politiques.”

La spécificité de cette stratégie est que l'ACW continue de soutenir des politiques cohérentes avec son projet. L'enquête menée auprès des militants de base révèle que l'immense majorité de ceux-ci continue de soutenir des personnes adoptant un profil politique en lien avec l'ACW.

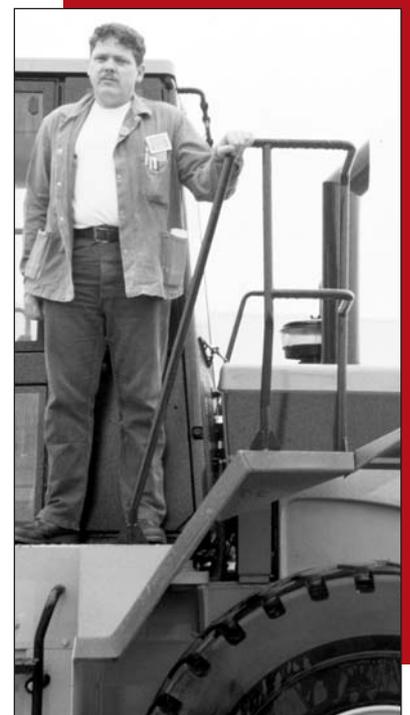
Les plans d'action pour les quatre prochaines années privilégient les pistes suivantes: la mise en œuvre d'une large formation sociale et d'une conscientisation politique ainsi que la création d'une large base sociale pour les positions et les dossiers défendus par l'ACW; une motivation active à s'engager en politique; une meilleure information et sensibilisation de tous les partis politiques démocratiques; la promotion de la concertation entre les politiques motivés socialement et défenseurs d'une société démocratique et solidaire (ces politiques, issus des différents partis démocratiques, seront invités aux journées d'étude traitant du programme ACW); une coopération et un appui des mandataires ACW adhérant au projet de société du mouvement ouvrier chrétien et coopérant à sa réalisation politique; la coopération structurelle avec les mandataires ACW s'effectue en partenariat avec le parti démocrate-chrétien (CD&V). Cette option est basée sur des considérations d'efficacité: la coopération structurelle avec des politiques au sein d'un seul parti accroît les chances d'influer effectivement sur la décision politique.

Les lignes de force et les plans d'action soumis au Congrès offrent un large éventail de possibilités au niveau de l'impact sur le politique, tout en tenant compte des contextes particuliers. Les actions concrètes doivent en effet

prendre en compte l'évolution politique à tous les niveaux et les contextes particuliers à chaque situation. En adoptant cette attitude, l'ACW vise trois objectifs: accroître l'appréciation portée au mouvement comme mouvement social fort avec une large base de militants bénévoles actifs; renforcer l'impact du mouvement à travers des coopérations systématiques et la création de synergies; accroître son influence sociale et politique et une meilleure réalisation du programme social du mouvement.

Après un processus de participation et de discussion, il importera au mouvement d'agir. ■

1. L'ACW (Algemeen Christelijk Werkverbond) est la coordination flamande correspondant au MOC.
2. Au moment de clôturer ce numéro, le Congrès n'a pas encore pu prendre position.
3. Jan Renders parle ici du CD&V, ex CVP.



La force de l'action à la base

PAR TOON VANHOUTTEGHEM,
SECRÉTAIRE ACW DE BRUGES

L'action locale se décline au Nord comme au Sud du pays, les pieds dans le concret et au plus près de ce que vivent les hommes et les femmes au quotidien.

COMMENT NOUS VOYONS L'ACTION À LA BASE

Pour nous, l'action à la base c'est lorsque des volontaires travaillent à mettre en œuvre un mouvement social, là où les gens vivent.

Nos organisations constitutives ont acquis une grande expérience en la matière. Nous les soutenons. Nous partons des besoins des hommes et des femmes de la rue. Tout commence par l'organisation de moments de rencontre. Les gens doivent sentir qu'on a besoin d'eux. Ils doivent pouvoir croire en eux-mêmes. Ils doivent pouvoir constater qu'ils ont une certaine influence. Notre engagement doit aboutir à une prise en main par les gens de leur propre vie, de leur travail, de leurs loisirs et de leur environnement. L'ACW s'efforce de réaliser cette approche à partir de la base. Ces rencontres débou-

chent sur une prise de responsabilités des gens eux-mêmes qui organisent leur engagement social. Le Mouvement et ses organisations constitutives peuvent aiguïser cette responsabilité sociale, lui donner ses chances mais ce sont les volontaires eux-mêmes qui doivent se positionner et s'engager. Chercher ensemble les réponses aux questions sociales d'aujourd'hui, mettre sur le métier des réalisations concrètes, voilà notre mission comme mouvement social. Notre action et les organisations de la société civile en sont les leviers.

Notre objectif est qu'au niveau local, la vie des gens en société soit la préoccupation première. Nous voulons aiguïser et stimuler la responsabilité sociale. En fait, il s'agit de contribuer à l'action communautaire locale.

Notre spécialité est d'impliquer le plus grand nombre de personnes et de les organiser. Pour cette raison, nous soutenons les organisations constitutives et leurs initiatives. Pour cette raison aussi nous les stimulons à développer des expériences. C'est pour cela que plusieurs sections locales de l'ACW organisent chaque année un prix social. Au niveau local, l'ACW doit donner la parole aux groupes socialement engagés et les soutenir. Ensemble, nous devons être un moteur de changement social. Les formes que prennent cet engagement doivent évoluer, mais notre spécificité continue d'être à l'écoute des autres, de mettre en





œuvre de processus de réflexion, et de rechercher des solutions. Une goutte qui tombe dans l'eau dessine des cercles qui vont en s'élargissant. De la même manière, les volontaires locaux s'impliquent dans un courant social. Ils constituent un capital social. Ils sont la force motrice des actions qui s'ouvrent sur la communauté locale. La plupart des problèmes se situent dans leur environnement immédiat: dans la rue, le quartier, la paroisse, la commune. Nous pensons que les problèmes locaux doivent être appréhendés localement, le plus localement possible. Et que nous devons inciter les gens à chercher des solutions ensemble. C'est ce que nous appelons "la politique en pratique".

De concert avec les mandataires locaux de l'ACW, nous établissons de petits dossiers politiques que nous essayons de faire aboutir. Beaucoup de sections locales travaillent à partir de petites enquêtes dans le but de connaître les changements souhaités par la population dans son environnement direct. Mais, les gens se réunissent de moins en moins. C'est pourquoi, nous sommes à la

recherche et nous expérimentons avec d'autres formes d'action: des groupes thématiques, des groupes de travail de politique sociale, des assemblées "populaires", des actions "porte-à-porte", des actions d'affichage, des actions de rue, des visites sociales, etc.

Des questions demeurent persistantes:

- le rajeunissement de nos personnes ressources;
- comment développer des initiatives avec nos organisations constitutives là où le Mouvement tend à disparaître?
- comment continuer à créer ce sentiment de convivialité avec nos organisations constitutives?
- que faire face au comportement relativement dominant des autorités publiques?
- comme section locale, comment utiliser les médias (télé régionale, Internet)?
- comment coopérer durablement dans les sections avec les mandataires ACW?

EXEMPLE CONCRET À ZEDELGEM-VILLAGE

Hier soir j'étais en réunion avec le noyau ACW de Zedelgem-village qui compte cinq noyaux ACW. Sept personnes étaient présentes et parmi elles une nouvelle personne ressource qui souhaite s'engager avec l'ACW suite à une enquête menée récemment auprès de la population. Cette enquête toutes boîtes comprenait cinq questions ouvertes. Toutes portaient sur ce que les habitants voulaient voir changer dans leur quartier. Il y eut 175 réponses!

En toute logique, le premier point de l'ordre du jour portait sur les résultats de cette enquête et plus précisément sur deux dossiers prioritaires.

Le premier dossier concernait les nouveaux projets de logement social et la rénovation du quartier le plus ancien d'habitations sociales. La semaine précédente, l'ACW avait organisé une rencontre avec la presse sur cette enquête et une rencontre tout public avec l'échevin de l'aménagement du territoire à laquelle trente personnes avaient participé. De cette entrevue, il ressortait que quatre endroits restaient possibles pour accueillir des lotissements. La prochaine étape sera de rencontrer les mandataires ACW ayant une fonction au CPAS pour connaître les besoins les plus pressants en matière de logement dans la commune; ensuite, nous aurons une entrevue avec les deux directions des sociétés de logement social.

Le deuxième dossier concernait la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Nous allons rencontrer la direction de l'école et le comité des parents pour voir avec eux comment accorder nos violons. Entre-temps, nous allons prendre des photos aériennes des rues environnantes et une demande sera introduite à la commune pour ouvrir les chemins vicinaux proches de l'école qui sont fermés actuellement.

Troisième point à l'ordre du jour: l'organisation de Rerum Novarum 2005, la fête des volontaires. L'année dernière, un grand nombre de responsables locaux s'y sont réunis, soit plus de cent membres des organisations constitutives. Cette année, seront sans doute au programme une célébration eucharistique avec des chants du tiers monde, une réception pour les responsables locaux et une randonnée l'après-midi... ■

CIEP en flamand, ça se dit comment?

PAR FRANCE HUART,
ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE: TER MUNK, UN SERVICE DE FORMATION EN APPUI AU MOUVEMENT

Au nom particulièrement original, Ter Munk est le centre de formation de l'ACW, en quelque sorte le frère ou la sœur du Ciep. Caractéristiques: intégré au Mouvement ouvrier chrétien en Flandres, petit service par la taille mais grand par les missions et les attentes. Rencontre avec Guido Vos, un des responsables communautaires. Discussion bilingue au 6e étage de l'Aéropolis⁽¹⁾ autour de l'évolution de la formation depuis la création du centre de formation, ses missions, ses défis, son public et ses formateurs⁽²⁾.

AUX ORIGINES

Fondé en 1969-1970 par Bert Drees⁽³⁾, Ter Munk vient étymologiquement d'un lieu aux environs de Leuven, où était implantée l'École sociale de Heverlee⁽⁴⁾. Il y crée un service de travail social et de formation socio-culturelle en internat destiné aux permanents et militants de toutes les organisations du mouvement ouvrier flamand.

Les formations données comportaient un cycle long et des journées d'étude sur une thématique précise. La formation longue de 15 samedis (90h) abordait des thématiques, comme la pastorale ouvrière et l'histoire de l'ACW pour fournir un ensemble de connais-

sances sur le mouvement. Programmées pour les permanents et les militants, les journées d'étude étaient plus orientées vers le développement de pratiques socio-culturelles et pédagogiques: les motivations et le recrutement d'un groupe, la conduite de réunions. Une formation de base est ensuite initiée pour les permanents du mouvement car la plupart ne possédaient pas le diplôme de l'école sociale, niveau indispensable à l'obtention de subsides. La durée de la formation variait en fonction du niveau du permanent et de ses besoins (max 2 ans).

Après différents déménagements, Ter Munk s'installe à la fin des années 80 dans les bureaux de l'ACW nationale à Bruxelles et devient sous l'impulsion de Théo Rombouts (ancien président de l'ACW) un service intégré et axé prioritairement sur les besoins de l'ACW. Donc, beaucoup plus de travail de mouvement, de formations politiques et de soutiens aux actions locales.

SOUTENIR LE MOUVEMENT SOCIAL PAR LA FORMATION

Aujourd'hui, Ter Munk conçoit et organise des formations dite intégrées, dont les objectifs sont de réaliser les missions d'actions sociales et politiques de l'ACW avec comme moyens les formations et les outils pédagogiques. Et ainsi de peser sur les décisions politiques grâce aux compétences et aux informations transmises aux participants, et de mieux défendre les intérêts des travailleurs et des citoyens pour une société plus





juste et solidaire. Ces formations s'adressent essentiellement aux permanents et bénévoles de l'ACW et de ses organisations constitutives. Les formations de Ter Munk se présentent surtout sous la forme de journées d'étude et de cours ou séminaires donnés au niveau national, via des campagnes de soutien aux formations régionales en fonction des besoins de la région et de ses organisations, et cela via leurs responsables "Formation". D'autres formations sont également organisées en collaboration ou à la demande d'autres services de l'ACW, de centrales syndicales ou des organisations régionales, qui elles-mêmes disposent de leur propre service de formation. L'acquisition et le développement de compétences socio-culturelles et pédagogiques des participants en sont les objectifs. Ces formations rassemblent surtout le soir et le week-end des permanents et des militants. Habituellement, environs 100 à 150 personnes participent aux journées d'étude.

Voici quelques exemples de formation organisées récemment:

- **Des journées d'études** sur des thèmes **sociaux et politiques**, notamment dans le cadre des campagnes politiques autour des différentes élections, la politique du logement, le politique sociale communale, le référendum, les sans-papiers et les propos racistes avec un cycle sur "Comment aborder la diversité?" et la réalisation d'un vademecum.

- **Des formations fonctionnelles** organisées en appui aux activités des permanents et des militants en vue de développer des **compétences socio-culturelles**. Par exemple, la tenue de conférence de presse pour les responsables de la presse et de la communication des ACW régionaux, des formations-actions sur la gestion de projets, des formations sur la mobilisation et le développement de l'action locale du mouvement.

- **Des cours de perfectionnement et de développement** des aptitudes sociales et personnelles, comme la communication, la concertation et la négociation, les entretiens de motivation, la gestion de conflits.

Aucune formation longue qualifiante de type ISCO n'est mise sur pied, malgré des essais non fructueux dans les années '80. Actuellement, ce genre de formation ne répond pas aux besoins du mouvement et de ses permanents. Des séminaires européens sont également organisés en collaboration soit avec le service d'étude ou avec une des organisations constitutives. A noter que Ter Munk ne publie aucune revue d'information comme l'Esperluette, mais collabore régulièrement aux numéros édités par l'ACW, *Bruis voor ACW-ers* destinés aux cadres.

DES PERMANENTS FORMÉS ET CRÉATIFS

L'équipe nationale de Ter Munk se compose strictement de 4 éducatifs temps plein et un administratif. Les collaborations sont très importantes avec les permanents des équipes ACW des 13 fédérations régionales. Les autres services de l'ACW soutiennent également le travail de formation de Ter Munk par des appuis logistiques ou administratifs. Tous les emplois sont des postes subventionnés.

VOIR-JUGER-AGIR ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE L'ACTION

La méthode Voir-Juger-Agir sous-tend toutes les activités de forma-

tion, même si elle a subi quelques transformations. L'expérience vécue est bien souvent un des axes d'entrée dans la formation, même si l'accent est de plus en plus mis sur l'importance de transmettre des savoirs et des informations qui pourront très vite être utiles aux permanents. C'est pourquoi il est souvent fait appel à des experts scientifiques ou encore à des témoins pour constituer un panel. Ensuite, le travail en sous-groupe de réflexion (4-5 personnes) ou en grand groupe (15-30 personnes) est développé en fonction des thématiques. L'axe Agir se réalise dans les formations via l'apport des témoins extérieurs. En outre, chaque formation est accompagnée d'un syllabus bien documenté. Les moyens de diffusion de l'information sont très souvent le Powerpoint, parfois des techniques audio-visuelles et plus rarement des expositions. Pour travailler les questions de compétences socio-culturelles et pédagogiques, les outils et des exercices comme les jeux de rôle sont utilisés.

Via les formations et des outils pédagogiques, Ter Munk est un axe essentiel de soutien aux actions socio-politiques au niveau local et régional de l'ACW pour plus de justice sociale, de développement durable et de démocratie.

1. Aéropolis est le nom du bâtiment situé à Bruxelles et qui accueille la CSC-ACW, le MOC-ACW, l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC).
2. Nous remercions vivement Guido Vos pour le temps et la patience consacrés pour cet interview, ainsi que Jan Blancke pour son aide efficace et parfois perspicace dans la traduction.
3. Ancien président du KWB et directeur de formation de l'ACW.
4. En 1921, le Mouvement ouvrier met en place l'Ecole Centrale Supérieure pour ouvriers chrétiens, reconnue officiellement comme école sociale. Dès 1922 y sont formés tous les cadres du mouvement pour "le service social, pour toutes les oeuvres de relèvement social et pour tous les emplois dans les organisations publiques et privées qui portent aide et secours".

Culture, vous avez dit Cultuur?

PAR CHRISTIAN BOUCQ,
ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

La Belgique a évolué en scindant notamment ses matières dites personnalisables ou culturelles au sein de Communautés distinctes. Depuis 1993, les Région et Communauté flamandes sont regroupées en une seule Entité. La dimension territoriale y est très prégnante y compris dans les aspects culturels. Les organes de politique culturelle sont la VG (Vlaamse Gemeenschap - Communauté flamande) et la VGC (Vlaamse Gemeenschapcommissie - commission communautaire flamande) équivalente de la Cocof pour Bruxelles. Nous sommes relativement (et étrangement?) peu au courant de la manière dont les politiques culturelles sont organisées en Flandre.

Sans faire ici l'histoire des évolutions institutionnelles et des politiques culturelles, il peut être intéressant de se pencher sur la manière dont une "autre Belgique" aborde et organise aujourd'hui les actions culturelles et d'Education permanente. Je reprendrai pour cela deux décrets flamands qui me semblent déterminants et qui ont été modifiés récemment: celui relatif au "travail culturel local" qui n'a pas de correspondant chez nous mais qui s'apparente à notre décret sur les Centres culturels et celui qui concerne l'"action socioculturelle pour adultes" qui res-

semble, lui, à notre décret sur l'éducation permanente⁽¹⁾.

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PERMANENTE CENTRÉES SUR L'INDIVIDU

Le décret du 13 juillet 2001 concernant "l'action culturelle à destination des adultes" est fort proche de celui qui régit l'éducation permanente en Communauté française. Quelques différences significatives apparaissent cependant:

- L'identité culturelle flamande est prioritaire et on retrouve d'ailleurs régulièrement le terme "communautaire" au détour des phrases du texte.
- Les appellations d'"éducation permanente" et d'"action collective" ou "d'analyse critique" sont absentes du vocabulaire décretaal flamand. On y parle plus volontiers d'éducation et de formation permanente. Les "missions communautaires" intègrent cependant différents principes connus: construction du sens, autonomie, objectifs d'émancipation par le processus de formations, participation aux débats démocratiques sur les enjeux de la société actuelle.
- L'individu occupe une place majeure et les activités sont dès lors souvent axées sur le développement personnel, la valorisation d'activités d'expressions artistiques amateurs, garantes d'une identité forte susceptible de permettre ensuite une place d'acteur dans les enjeux de société. (Ces lectures ne sont pas totalement étrangères à certaines visions exprimées sur l'éducation permanente en communauté française, avouons-le!)

UNE VOLONTÉ DE COHÉRENCE PAR L'ACTION TERRITORIALE COMMUNALE

Mais c'est surtout au travers le décret du 13 juillet 2001 sur le "travail culturel local" que des différences sont sensibles.

Un travail de refonte de différents décrets donne une plus grande cohérence à la politique culturelle. Cela s'est traduit par ce nouveau décret qui intègre désormais sans les supprimer, tous les décrets relatifs aux organes d'avis, aux bibliothèques, à l'action socioculturelle locale et aux Centres culturels. Ces derniers se voient désormais appelés "Centres communautaires", l'appellation "Centre culturel" étant réservée aux centres des grandes villes qui y développent des activités de grande diffusion. Cette refonte a pour objectif une cohérence d'action et un recentrage autour des communes, considérées comme territoires d'action. Le décret vise une implication plus grande des communes dans les politiques culturelles et il se traduit par des plans d'actions communaux signés en partenariat avec la VG. Il s'appuie sur une incitation financière importante: les communes qui acceptent de réfléchir à un plan d'action culturelle peuvent recevoir une aide financière et dans certaines conditions telles que l'existence d'une bibliothèque flamande, engager un coordinateur culturel communal. Ce coordinateur est alors engagé par la commune comme "détaché" de la VG. Un subside de 2,00 euros par habitant de la commune est également disponible en frais de fonctionnement. Le premier travail de ces communes a été de rédiger un document relatif à une politique culturelle communale sur base d'un inventaire des ressources culturelles, d'une cartographie économique et sociale et d'une analyse de besoins. L'aide financière sera ensuite maintenue pour mettre en place ce plan de six en six ans, correspondant à la durée des mandats communaux. Le document doit en effet être porté et voté par le Conseil communal. L'incitation est donc importante et les communes ne s'y sont pas trompées: 206 des 327 communes flamandes ou bruxelloises participent à ce décret et 182 d'entre elles bénéficient d'un poste de coordinateur. Chaque institution culturelle s'inscrit dans ce plan selon des objectifs spécifiques.

Ainsi, les axes définis pour les centres communautaires sont:

- la communication, l'information et le service aux associations: via les journaux locaux, des centres et lieux d'information. Les citoyens doivent être informés de ce qui se déroule dans la commune;
- la participation culturelle qui est sollicitée au sein des instances de programmation. Le travail socio-culturel y est essentiellement déployé par les associations locales et les activités de diffusion proposées par le Centre font appel à des artistes locaux;
- un travail d'animation au sein des écoles qui est attendu et par ce travail, les artistes et les activités théâtrales sont très présentes au sein des écoles flamandes; les artistes locaux sont mis à l'honneur;
- l'éducation et la formation permanente (il s'agit souvent de cours ou de formation artistique);
- la formation citoyenne.

Un point relatif aux instances mérite d'être évoqué: les relations avec le pouvoir politique ont été modifiées avec ce décret. On peut supposer que différents éléments ont pu concourir à ce changement. Tout d'abord, le rapprochement avec les communes dans le principe même du décret sur le travail culturel devait probablement être compensé par une distance plus grande au sein des instances, la volonté ensuite de solliciter la participation des associations doit prendre en compte une relative méfiance constatée de leur part d'avec les élus dans l'action culturelle quotidienne. Enfin, ces modifications permettent la mise à l'écart des représentants de groupes politiques d'extrême droite qui restent néanmoins présents dans les structures de la VG et de la VGC.

Désormais, les Assemblées générales et Conseils d'administration de ces centres sont constitués exclusivement de représentants d'associations. Trois personnes seulement sont ajoutées avec voix consultative seulement: l'échevin de la culture flamande, le coordinateur culturel et un représentant politique local désigné par la VG.

ET À BRUXELLES?

La VGC fonctionne sur base des mêmes décrets que la VG mais il y a chaque fois des spécificités inscrites dans le décret lui-même pour

Bruxelles. Selon les textes, la VGC agit comme "agent de la VGC pour implanter ses missions à Bruxelles", et a une fonction de "capitale avec des compétences provinciales".

Le développement de l'action culturelle à Bruxelles se fait sur un mode d'efficacité propre aux groupes minoritaires: travail d'identité forte, implantation dans un tissu local de proximité, travail sur les spécificités communautaires en collaboration avec les autres cultures minoritaires présentes sur Bruxelles. Notons, pour être de bons comptes, que l'incitation à développer des partenariats avec les associations francophones est inscrite dans ce décret et dans la volonté particulière de la VGC⁽²⁾.

Plusieurs effets remarquables de cette volonté marquée pour la culturelle flamande à Bruxelles sont observables concrètement. Ainsi, nonobstant les grandes institutions culturelles de la capitale, on compte, dans les 19 communes bruxelloises, 23 Centres culturels flamands⁽³⁾ pour 10 Centres culturels reconnus par la Communauté française. Autre exemple de cette politique volontariste: le récent raboutage des budgets culturels de 3% par le gouvernement flamand fait exception à Bruxelles où les montants antérieurs sont maintenus. Sur le plan financier remarquons que la subvention de fonctionnement par tête d'habitant (flamand) a été établie à Bruxelles, puisque le recensement linguistique est interdit, sur base d'un calcul arbitraire correspondant au tiers de la population inscrite au registre communal de la population.

À côté de ces politiques spécifiques initiées par la VGC, un constat récent a été fait de carences structurelles de culture spécifique flamande sur le territoire bruxellois. Le texte de référence de l'action politique de la VGC du 18 octobre 2005 part en effet du constat que les seules initiatives en matière de politiques culturelles des pouvoirs communaux bruxellois ont été de créer des infrastructures et des actions de diffusion francophones. La politique culturelle flamande vise donc, depuis lors à "rétablir un équilibre dans ces rapports". Le nouveau

décret permet, par le biais d'incitations à faire développer par les communes bruxelloises une politique culturelle spécifiquement flamande, à donner à l'échevin de la culture flamande un poids réel plus important, voire même à disposer progressivement d'un service propre pour la culture flamande.

On peut donc constater que la culture n'est pas un enjeu mineur et qu'il s'agit chez nos voisins de Flandre d'une réelle "politique"⁽⁴⁾. Au delà d'une évidente politique de cohérence et d'unité ainsi que de l'affirmation d'une identité culturelle, il serait intéressant de voir sur le terrain en quoi les associations qui réalisent une travail d'éducation permanente, de citoyenneté critique trouvent et prennent leur place dans ces politiques ... Un article dans un prochain numéro peut-être? ■

1. Je me suis principalement appuyé pour cela d'une part sur des échanges avec Monsieur Mark Dubois, directeur du "gemeenschapscentrum" De Kroon, que je remercie et d'autre part sur la lecture du site www.vlaanderen.be, très complet y compris sur les données chiffrées et les tableaux comparatifs des communes.
2. Vlaamse gemeenschapscommissie - De raad, 18 oktober 2002, beleidsplan cultuurcentrum - Brussel 2003-2005
3. Il faut bien entendu prendre en compte le fait que différentes communes bruxelloises disposent d'un Centre culturel propre mais elles ne demandent pas la reconnaissance de la CF et ne sont donc pas tenues par les réglementations du décret. Il s'agit souvent alors de salles uniquement dévolues aux spectacles.
4. La lecture du récent Cahier de recherche N°266 -2004/7 publié en novembre 2004 par les FUNDP de Namur et réalisé par S.Bastais, V. Dermien et R. Deschamps: "Dépenses de la Flandre, de la Wallonie et de Bruxelles: comparaison interrégionale des budgets de 2004" permet de constater par les chiffres la différence d'investissement dans les politiques culturelles



Le diplôme ISCO, quel avenir?

PAR L'&

Le CGI s'est déroulé à Namur le 23 novembre dernier. Un programme copieux à l'ordre du jour, dont l'avenir du diplôme ISCO, l'accompagnement des mémoires, l'évaluation de l'expérience CNE-ISCO.

ENTRE OMBRES ET LUMIÈRES

Le rapport d'activités 2003-2004 (voir *Esperluette* n°40) a été présenté par Christian Piret, qui a pointé beaucoup de lumières et quelques ombres. Parmi les lumières, l'expansion actuelle de l'ISCO: 298 étudiants en 2003-2004, répartis en 21 groupes. Six nouveaux groupes en 2003-2004. Huit nouveaux groupes annoncés en 2004-2005. Une bonne répartition régionale: il y a des groupes ISCO dans toutes les régions.

Notons que les femmes sont majoritaires parmi les étudiants (58%), ce qui dément l'idée selon laquelle elles seraient plus réticentes que les hommes à suivre des formations de longue durée. Enfin, la "population ISCO" est composée pour 60% de permanents, militants et membres du personnel des organisations constitutives du MOC, pour 27% de militants du monde associatif hors organisations, et pour 13% de personnes actuellement non engagées socialement. Ce qui permet de dire que nous rencontrons bien notre objectif: former des acteurs de changement. Au rayon des ombres,

soulignons que, dans certaines régions, le manque d'implication des organisations a pour conséquence des recrutements difficiles.

APPELEZ-MOI CERTIFICAT

Quel est l'avenir du diplôme de l'ISCO? Question que tout le monde se pose et qui a été abordée dans de nombreux Conseils de classe. D'où la nécessité de donner une information dans le cadre de ce CGI⁽¹⁾ même si nous en sommes encore au stade des discussions.

Des rencontres ont eu lieu entre des représentants des FUNDP à Namur et des représentants du MOC. Rassurons d'abord les étudiants: notre ambition est que le diplôme ISCO futur soit au minimum équivalent à ce qu'il offre aujourd'hui, tant comme passerelle vers la FOPES, la FOPA et autres filières du second cycle adaptées aux horaires des adultes, que pour l'accès à l'emploi.

L'objectif premier de l'ISCO est la formation d'acteurs de changement, mais il est légitime qu'un effort de formation aussi soutenu obtienne une reconnaissance significative. Cependant, il est impossible d'obtenir une équivalence avec les diplômes du plein exercice créés par le Décret de Bologne, à savoir le baccalauréat de transition, qui remplacera les candidatures universitaires, ou le baccalauréat professionnel, qui remplacera les diplômes de l'enseignement supérieur de type court. Il faudrait, comme l'a dit en boutade Pierre Georis, directeur de la FTU et président du CGI, "changer les élèves, les enseignants et le programme".

Dès lors, quelles sont les perspectives? Pendant quelques années encore le titre de graduat existera en Promotion sociale. Les étudiants qui viennent d'entrer à l'ISCO ou qui y rentreront dans les trois ou quatre années suivantes peuvent donc être rassurés: le "Graduat en Sciences sociales du travail" de l'ISCO aura encore du répondant. Cependant, nous devons penser à l'avenir. La perspective à laquelle nous travaillons est de créer un Certificat en Sciences sociales du travail qui serait délivré par des autorités académiques (les FUNDP ou l'Académie qui rassemble celle-ci et l'UCL, la FUCAM et St Louis). Ce qui serait perdu du côté du titre (délivrer un certificat au lieu d'un graduat) serait compensé par le fait que celui-ci serait délivré par une instance universitaire et non plus simplement contresignée. Les négociations porteront sur les conditions de cette délivrance, le contenu de la certification, les procédures à mettre en place, l'appui attendu pour obtenir des effets d'accès au second cycle et à des niveaux d'emplois.

Le débat qui a suivi la présentation a permis de préciser les ambitions du projet: obtenir un niveau correspondant à un nombre de "crédits" (concept introduit par le Décret sur l'enseignement supérieur) qui validerait l'expérience sociale de l'étudiant et un contenu de formation et, représenterait au moins ce qui est obtenu par l'actuel graduat.

Bref, un dossier à suivre de près, et dont les lecteurs de *l'Esperluette* seront informés régulièrement!

OBJECTIF 100 %

La note de travail⁽²⁾ remise en séance et présentée par Marina Mirkes fait la synthèse des débats qui ont eu lieu l'an dernier dans les équipes pédagogiques sur la problématique du mémoire.

Les propositions pour améliorer le taux de présentation des mémoires concernent la structure du mémoire-action, le contenu du travail de fin de première année, l'accent à mettre dans la recherche d'information sur les informations et analyses élaborées dans les associations et groupes d'action locaux et tiennent compte de l'évaluation des initiatives spécifiques menées dans les groupes ISCO qui pourraient déboucher

sur des changements structurels (cours de recherche documentaire en première année, de méthodologie de la recherche en deuxième, organisation de la troisième année qui permette de présenter le mémoire dans la foulée du CEC, mise en place d'un module d'accompagnement du mémoire après la troisième année ou d'un module de formation complémentaire, etc). Enfin, l'accent a été mis sur la nécessité de former les directeurs et accompagnateurs de mémoire.

Parmi toutes ces réflexions et propositions, il paraît maintenant urgent de faire des choix, afin de donner des consignes claires aux formateurs et aux étudiants, d'élaborer un cahier de charges de cours utiles et en vue d'élaborer un canevas de formation des directeurs et accompagnateurs de mémoires. Un petit groupe sera constitué afin d'aboutir à des propositions concrètes.

Le débat qui a suivi la présentation a mis en avant deux priorités: la formation des directeurs et accompagnateurs d'une part, l'organisation globale de la formation pour assurer la présentation des mémoires de fin de troisième année (et pas dans l'année qui suit) d'autre part.

En outre, des participants ont insisté sur la nécessité de préciser les critères qui permettent de dire qu'un mémoire correspond aux attentes de l'ISCO: ceux-ci doivent tenir compte de la progression de l'étudiant et du niveau nécessaire à acquérir.

Enfin, le mémoire qui est un travail essentiellement individuel ne doit pas casser la dynamique collective de l'ISCO qui prône les méthodes favorables à la progression collective des étudiants.

En conséquence, ceux qui seront chargés de faire des propositions concrètes sont invités à creuser les conditions de réussite des expériences où les mémoires ont été présentés en fin de troisième année. Deux formateurs et une étudiante présents au CGI se sont déjà proposés pour y travailler.

RÉINTERROGER LES RÈGLES

Plutôt que de faire une évaluation du fonctionnement de l'expérience ISCO-Ecole syndicale CNE⁽³⁾, Chris-

tian Piret a proposé de dégager des questions utiles pour l'ensemble de l'ISCO. La plus cruciale, ayant conduit au CGI précédent à des réactions tranchées, était de se prononcer sur l'opportunité d'organiser, à côté des groupes rassemblant des publics issus de toutes les organisations, des groupes composés de personnes issues d'une seule Centrale syndicale.

Du débat, il ressort que les avis restent partagés. Il serait trop long de reprendre ici les arguments des uns et des autres. En finale et pour faire bref, l'ISCO doit privilégier les groupes qui rassemblent des publics diversifiés en intermouvement, mais doit pouvoir aussi collaborer à des expériences nouvelles et oser quelques incartades avec souplesse. Nous ne pouvons être de simples "gardiens de la loi", mais nous devons nous interroger régulièrement, notamment à l'occasion de l'évaluation d'expériences nouvelles, sur le bien-fondé des règles et principes qui régissent l'ISCO et aussi admettre un pluralisme d'expériences, à condition que celles-ci soient réalisées dans la transparence et fassent l'objet d'évaluations.

L'expérience CNE-ISCO s'inscrit dans une histoire faite de négociations. Les principes d'évaluation de l'ISCO et ses modalités y sont repris; les sous-groupes, même intégrés dans les journées de formation, sont une réalité; les exigences de travail personnel correspondent aux normes de l'ISCO. Cette initiative a des aspects positifs: un programme clairement construit en fonction d'objectifs à atteindre (compétences d'acteurs sociaux), la mise en place de structures participatives qui permettent de tenir compte du nombre important de participants.

SOUS-GROUPES DITES-NOUS TOUT

L'équipe pédagogique de Libramont propose de s'interroger sur la réalité des sous-groupes à l'ISCO à travers une mini-recherche qui s'appuyera sur une enquête menée auprès des sous-groupes. Les sous-groupes de quatre groupes ISCO (un groupe en année d'orientation, un en première année, un en seconde année et un en troisième année) seront invités à remplir un questionnaire pendant quelques rencontres et, après dépouillement, les résultats feraient l'objet d'une réflexion collective.

L'équipe communautaire apportera son appui pour élaborer l'enquête avec l'équipe pédagogique, la diffuser et traiter l'information recueillie. En fin d'année sociale, une journée sera organisée par l'équipe pédagogique de Libramont pour analyser les résultats de l'enquête. A cette journée seront invités les formateurs des groupes ISCO concernés par le questionnaire, des étudiants et des permanents communautaires et régionaux.

CAMPAGNE D'ACTION DU MOC

Samuel Thirion, permanent régional CIEP-ISCO de Mons Borinage, a annoncé la diffusion d'un courrier adressé aux membres du CGI en vue de rassembler des suggestions pour la prochaine campagne d'animation politique du MOC. Surveillez vos boîtes aux lettres! ■

1. Les personnes invitées au CGI ont reçu un document explicatif "Diplôme ISCO - le point" que l'on peut obtenir sur demande au Secrétariat de l'ISCO.
2. " Pour améliorer le taux de réussite des mémoires ISCO. Note de travail" (CGI-Novembre 2004), disponible au secrétariat de l'ISCO.
3. Les personnes invitées au CGI ont reçu une note explicative "L'expérience ISCO-CNE: des questions pour l'ISCO" disponible sur demande au Secrétariat de l'ISCO.

Le Conseil général a rassemblé 40 personnes:
 10 étudiants,
 9 formateurs,
 8 permanents CIEP-ISCO des centres ISCO régionaux,
 6 permanents communautaires CIEP-ISCO,
 3 représentants des organisations nationales (CSC, V.F., ANMC)
 2 responsables nationaux du MOC,
 2 représentants des FUNDP, dont le Recteur
 Panel représentatif des différents types d'acteurs impliqués dans l'ISCO

Le chorégraphe en tant qu'agent social ALAIN PLATEL ET NICOLE MOSSOUX: DEUX FIGURES DE LA DANSE CONTEMPORAINE EN BELGIQUE

PAR LAURENCE PUYAUBERT
BRUXELLES GÉNÉRAL 2000/2003

Pratiquant plusieurs disciplines artistiques dont la danse contemporaine comme amatrice, je me suis intéressée à la vie et au milieu social et politique de différents artistes. Je me suis interrogée sur les évolutions des techniques de danse et les origines de ces évolutions, sur les liens entre les danseurs et la société. Ainsi, je me suis demandée: le chorégraphe est-il un agent social? Et ce à travers trois sous-questions. D'abord, l'histoire personnelle d'un chorégraphe agit-elle sur ses créations et sa façon de créer? Ensuite, le milieu artistique et social a-t-il une influence sur le chorégraphe? Enfin, dans l'affirmative, comment le chorégraphe concilie-t-il les deux dans sa création?

Après avoir exploré l'histoire de la danse occidentale depuis le 16ème siècle, j'ai analysé la situation en Belgique en utilisant la science des œuvres d'art de Pierre Bourdieu présentée dans "Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire". Pour lui, l'agent social est défini par son habitus, c'est-à-dire un système de dispositions qui proviennent de sa formation, de son origine et qui sont sans cesse alimentées par ses actions. L'habitus de l'agent social lui donne une certaine position dans le monde social en général et dans chacun de ses champs d'action. Chaque fois que l'agent social pose un acte ou déclare quelque chose, il prend position.

Mes trois sous-questions sont ainsi devenues trois hypothèses. Premièrement, l'habitus du chorégraphe agit sur ses créations et sa façon de créer. Deuxièmement, le champ chorégraphique agit sur le chorégraphe. Troisièmement, le sens pratique du chorégraphe le fait agir en fonction de son habitus et du champ chorégraphique.

J'ai interviewé deux chorégraphes contemporains (dans le sens "auteurs actuels puisant dans l'héritage de la danse") ayant un parcours comme créateur: Alain Platel et Nicole Mossoux. L'analyse de leurs interviews a mis en évidence que les créations des deux chorégraphes sont influencées par leurs formations générale et chorégraphique (par exemple, Nicole Mossoux remet en question ses connaissances techniques) ainsi que par leur histoire personnelle et leur sensibilité (par exemple Alain Platel est touché par les thèmes de l'exclusion et du racisme). Leurs créations sont contemporaines dans le sens où elles sont très personnelles et où elles mélangent des techniques de danse et les différents arts. Ensuite, les deux chorégraphes ont pu entrer dans le champ chorégraphique grâce à l'état du champ à cette époque. En effet, dans les années 1980, la liberté d'expérimentation et d'innovation était grande. Les deux chorégraphes ont pu se situer par rapport aux autres chorégraphes, artistes, programmeurs, producteurs, critiques et pouvoirs subsidiaires. Leurs créations les ont positionnés comme dominants, particulièrement pour Alain Platel qui bénéficie de la politique régionale flamande.

Enfin, leur style a été influencé par leurs envies, leurs besoins et le contexte. Le fonctionnement de leur compagnie est dit démocratique, c'est-à-dire que la création d'un spectacle est un processus collectif où les danseurs, artistes et non-artistes de la compagnie participent. Leurs créations sont personnelles et reconnues. En effet, ils sont contrat-programmés (subsidés par période de 4 ans).

En conclusion, les chorégraphes sont bien des agents sociaux. La danse ne peut être séparée de la société. Le chorégraphe vit et crée dans un certain contexte. Il n'est ni totalement coupé du monde qui l'entoure, ni totalement tributaire de ce monde. ■





QUELS SONT LES FACTEURS QUI ACCÉLÈRENT ET/OU FREINENT L'APPLICATION DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS 4 ENTREPRISES DE LA COMMISSION PARITAIRE 111?

PAR LOUIS VAN HEDDEGEM
BRUXELLES ACTION COLLECTIVE
1999/2002

De la théorie à la pratique, de l'histoire à l'actualité (le retour aux 40 heures?), j'ai, tout au long de ce mémoire, essayé de présenter les principaux mécanismes et les principales interrogations soulevées par la réduction du temps de travail. Le débat sur la réduction du temps de travail est relancé et semble soulever des polémiques beaucoup plus violentes qu'auparavant.

Dans notre société, le travail reste une nécessité pour beaucoup d'entre nous; tant pour assurer des conditions de vie décentes à travers une rémunération, que pour acquérir une reconnaissance sociale. Dans les esprits, comme dans les débats politiques, le droit au repos évolue vers le droit aux loisirs et à la culture. Il n'en a pas toujours été ainsi... Rappelez-vous, la durée de travail au 19ème siècle était sans limite: semaine de 80 heures et plus, sur 6 ou 7 jours.

A temps plein, à durée déterminée, à heures fixes, chez un même employeur, dans un endroit stable et bien défini, avec une carrière prévisible. C'est sur base de cet

emploi-là que le droit au travail et l'accès à la sécurité sociale ont été définis. Seulement la société a changé et le monde du travail aussi: Les modèles familiaux se sont diversifiés (8% des travailleurs interrogés dans mon enquête, habitent seul, 7% habitent en couple, 29% sont mariés, 6% n'ont pas d'enfants); les qualifications se sont élevées; le progrès technique, les technologies de l'information et de la communication, les nouvelles normes de flexibilité, tout cela a bouleversé le monde du travail.

Ce que j'ai pu remarquer dans les vingt dernières années, c'est plutôt un éclatement des durées de travail. Une première constatation; le mouvement même de la réduction du temps de travail continue, mais il se ralentit. Une deuxième constatation est la diversification croissante des temps de travail. Comment trouver une position unanime? L'enthousiasme pour la semaine des quatre jours chez les salariés de la métallurgie (64% des travailleurs interrogés) s'explique probablement plus par la volonté de rendre effective la réduction de la durée du travail, que par une réflexion raisonnée quant aux conséquences de ce type d'organisation pour le travailleur et pour la société. L'enquête montre une grande diversité des formes privilégiées pour la réduction du temps de travail; réduction hebdomadaire, allongement des vacances annuelles, réduction journalière, augmentation du nombre de jours de repos compensatoire, etc...

Une des conclusions essentielles est qu'une majorité se dessine en faveur d'une RDTT, mais sans

qu'aucune modalité ne recueille la majorité.

Quelle est la place du syndicalisme dans cette régulation des choix individuels et quelle est la place de la norme en matière de durée du travail? S'il semble évident que la répartition uniforme du temps de travail ne résiste pas aux politiques de flexibilité adoptées par les directions d'entreprise, il est certain que la construction d'une nouvelle norme est le défi pour l'avenir.

Une nouvelle norme du temps de travail permettrait de réduire le décalage entre la réalité nouvelle du monde du travail et les cadres réglementaires qui ne correspondent plus aux pratiques et aspirations des différentes catégories de salariés.

Aujourd'hui, il est impossible de nier la diversité des aspirations des salariés. Il ne s'agit pas de dire que cette diversité est positive ou négative; elle est une réalité, elle existe entre les hommes et les femmes. Elle est le reflet des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs.

En vue des négociations concernant l'accord interprofessionnel, les organisations des employeurs et certains partis politiques demandent un retour aux 40 heures/semaine sans contre-partie salariale. Jamais les syndicats et les travailleurs n'accepteront une augmentation de leur horaire de travail, ou alors avec au minimum une compensation financière, et seulement dans des situations d'extrême danger pour l'entreprise. Eventuellement verra-t-on une nouvelle organisation du temps de travail sortir de ces négociations? Rendez-vous dans quelques mois... ■

Du théâtre-action POUR PARLER...

DES VIOLENCES CONJUGALES

La Compagnie Maritime a entrepris tout un travail d'éducation permanente et de théâtre action autour de la réalité des violences conjugales et intra-familiales en collaboration et en soutien aux actions menées par des associations d'éducation permanente comme les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) du Brabant wallon. De cette démarche sont nées deux nouvelles pièces de théâtre. Après "La vie en bleu", "Six fois par mois" aborde de manière beaucoup plus fouillée et nuancée ce thème d'actualité, encore bien trop souvent tabou.

Depuis trop longtemps, les contusions, ecchymoses, hématomes et fractures au visage, au crâne, au cou, les injures, les menaces, les rapports sexuels forcés, ... font partie du quotidien des femmes. Six fois par mois, en France, une femme décède de violence conjugale. La violence conjugale des statistiques, du silence de chacun et de la résignation à tous les modes et tous les temps, entretient parfaitement les mécanismes de cette violence... Au-delà des chiffres et des statistiques, la pièce veut montrer comment, dans des situations d'une banale quotidienneté, un être humain est capable du pire sur celle, ou celui qu'il aime; comment l'engrenage fou de la violence détruit et laisse un goût de cendre dans la bouche; comment la peur s'installe et se distille comme un poison lent, mortel. Montrer combien l'indifférence nous rend complice. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA DIFFUSION ET LES REPRÉSENTATIONS: COMPAGNIE MARITIME AU 067/87.83.54 OU ANNE ROELANDT AU 0477/20.17.45
WWW.LACOMPAGNIEMARITIME.BE

DU RACISME ET DE LA PEUR DE L'AUTRE

La Compagnie de théâtre-action "Espèces de ..." lance un nouveau spectacle sur le racisme, destiné aussi bien aux adolescents qu'aux adultes. Il aborde le racisme à partir d'une situation de vie dans les cités où la débrouille, les violences verbales et physiques sont monnaie courante. La seconde partie de la représentation confronte le public et les acteurs sur les sens de la pièce, les situations et des rôles de chacun. Dans ce face-à-face, chacun pourra exprimer son indignation, comprendre et tenter d'expliquer les mécanismes qui mènent à de tels comportements, propos et actes violents. L'objectif est d'identifier ensemble les formes les plus quotidiennes du racisme, de mieux saisir les situations qui le provoquent, et de trouver les moyens de le combattre.

Ce spectacle sera visible en 2005 à Bruxelles à l'initiative du CESEP dans le cadre du Séminaire "Education permanente et théâtre-action". Il est adapté pour traiter de la problématique du racisme avec des groupes de tout âge et de tout milieu socio-culturel. ■

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ BÉATRICE CUÉ ALVAREZ AU 0476/45.18.31
E-MAIL: CIEESPECESDE@YAHOO.FR

ACADÉMIE D'URBANISME: LES PAYSAGES AU-DELÀ DU REGARD

Dans le cadre de sa nouvelle académie, la Maison de l'Urbanisme du Centre culturel du Brabant Wallon a proposé six soirées-débats autour du thème "Les paysages, au-delà du regard". Ce thème a été décliné en six temps forts: une introduction générale, une rétrospective du paysage, les patrimoines, la gestion paysagère et les outils d'évaluation, des échanges d'expériences et l'intégration d'éléments dans le paysage. Des experts étaient invités à présenter leur point de vue et participer aux débats.

Bien que le programme soit terminé au moment de la sortie de ce n° de l'&, un dossier de documentation est toujours disponible et peut intéresser les membres des CCAT, les membres des associations de quartier et des associations du cadre de vie, des citoyens concernés par ces questions. ■

RENSEIGNEMENTS À LA MAISON DE L'URBANISME AU 010/62.10.50.

E-MAIL: M.URBANISME@CCBW.BE



**DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS
 POUR MIEUX CERNER LA VIE POLITIQUE BELGE ET EUROPÉENNE.**

OÙ VA LA SOCIAL-DÉMOCRATIE EUROPÉENNE? DÉBATS, ENJEUX, PERSPECTIVES.

Les partis socialistes et sociaux-démocrates laissent peu d'observateurs et de citoyens indifférents. Depuis plusieurs années, nombre d'acteurs les présentent comme une famille de partis en crise, sans imagination ni tonus, incapables de se renouveler et appelée à dépérir. D'autres, au contraire, la dépeignent comme une famille à l'avenir prometteur sinon radieux.

L'objectif de ce livre n'est pas de confirmer l'une ou l'autre de ces visions, mais d'analyser en profondeur les transformations qui touchent la social-démocratie dans ses différentes facettes: évolution des modèles organisationnels, changements dans les performances politiques et électorales, rapports modifiés avec les organisations syndicales et les associations de la société civile, réactions à l'émergence de nouveaux concurrents politiques ou de nouvelles valeurs, réorientations idéologiques et programmatiques.

Pour la première fois, l'étude s'est penchée autant sur les partis sociaux-démocrates des démocraties consolidées que les organisations se revendiquant du socialisme démocratique en Europe centrale et orientale. De plus, elle met en évidence leurs spécificités et leurs points communs. A l'aube du XXI^e siècle, ce sont donc les défis et les propositions de réponses qui sont décortiqués par plusieurs des meilleurs spécialistes européens des partis sociaux-démocrates en Europe. ■

PASCAL DELWIT (SOUS LA DIR.), OÙ VA LA SOCIAL-DÉMOCRATIE EUROPÉENNE? DÉBATS, ENJEUX, PERSPECTIVES, BRUXELLES, EDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, 2004. RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRES: [HTTP://WWW.EUB.BE](http://www.eub.be)

LE VOTE ÉLECTRONIQUE EN BELGIQUE: UN CHOIX LÉGITIME?

Depuis vingt-cinq ans, les démocraties occidentales sont affectées par une abstention croissante aux différentes élections. Aux élections européennes de 1999 et de 2004, moins d'un électeur sur deux a pris part au scrutin. Pour tenter de remédier à cette situation, diverses solutions ont été avancées, dont une des pistes les plus explorées est de rendre le vote plus facile par le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (vote par Internet, par téléphone, par SMS,).

En Belgique, où le vote est pourtant obligatoire, le gouvernement fédéral a décidé au début des années nonante, de progressivement remplacer le vote sur bulletin papier par le vote sur ordinateur. Depuis plus d'une décennie, ce choix a été commenté sur la base de critères juridiques, légaux et philosophiques. Cependant, une information centrale demeurerait absente: la perception des citoyens belges à l'égard de cette nouvelle modalité de vote.

Après avoir passé en revue les multiples expériences de vote électronique et sur Internet réalisées dans le monde, le Centre d'étude de la vie politique (Cevipol à ULB) s'est lancé dans une vaste enquête à ce propos auprès des électeurs belges interrogés lors des élections fédérales de 2003 et vient de publier les résultats de cette dernière. Une large majorité marque sa confiance et son adhésion vis-à-vis du vote électronique. De plus, la satisfaction est significative quant à sa facilité d'utilisation. Même si les réserves ne sont pas absentes, le vote électronique semble être un choix socialement légitimé, du moins pour les personnes interrogées. ■

PASCAL DELWIT, EROL KULAHCI, JEAN-BENOIT PILET E.A., LE VOTE ÉLECTRONIQUE EN BELGIQUE: UN CHOIX LÉGITIME?, GAND, ACADEMIA PRESS, 2004.





Dates à épingler

Adresses des centres régionaux du CIEP

ATH

rue de Gand 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys 25 - 1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI

boulevard Tirou 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

CINEY

rue E. Dinot 21/bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

LA LOUVIÈRE

rue du Marché 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

LIÈGE

rue St-Gilles 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

HUY-WAREMME

av. Albert 1er 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

SERAING

rue Colard Trouillet 23 - 4100 Seraing
04/385.03.63

LUXEMBOURG

rue des Déportés 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

MONS

rue Claude de Bettignies 14 - 7000 Mons
065/35.39.63

MOUSCRON

rue St Pierre 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

NAMUR

place l'Illon 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

THUIN

rue du Pont 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13

TOURNAI

av. des États-Unis 10 bte 9
7500 Tournai

069/88.07.64

VERVIERS

rue Laoureux 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

WALCOURT/COUVIN

rue de la gare 1 - 5660 Couvin

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

EXPOSITION

A voir jusqu'au 31 août

“En avant pour le suffrage universel. Le droit de vote en Belgique, une histoire inachevée”

Il n'y a pas si longtemps, seuls les hommes pouvaient se rendre aux urnes. Il y a un peu plus d'un siècle, c'était le privilège des riches. Depuis peu, ce n'est plus le seul apanage des Belges. La Fonderie vous invite à venir vous interroger sur les causes et les acteurs de ces changements.

L'exposition retrace les grandes luttes pour le suffrage universel en Belgique, de 1830 à nos jours, une histoire mouvementée, parfois sanglante, qui raconte la naissance de notre système politique.

Cette exposition est élaborée sur base de très nombreux documents originaux et visuellement forts: affiches, tracts, photos, discours... provenant des quatre coins du pays. La présentation se veut didactique, ouverte aux débats. Au-delà de l'aspect historique, elle pose la question de la citoyenneté, du rapport entre les individus, les minorités et la chose publique. Pourquoi voter? Qui dispose du droit de vote, qui ne l'a pas, pourquoi? Une série de questions simples aux réponses qui ne le sont pas.

L'exposition s'accompagne d'un riche programme pédagogique: visites guidées pour les groupes scolaires et les associations, concours de projets pour les écoles, parcours urbains sur les thèmes de la démocratie et de la citoyenneté... Tout ceci pour initier au débat politique, ceux qui, demain, voteront à leur tour.

LIEU: MUSÉE BRUXELLOIS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL LA FONDERIE (27 RUE RANSFORT 1080 BRUXELLES) - RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS: TÉL. 02 410 99 50 - PRIX SPÉCIAL POUR LES GROUPES SCOLAIRES ET LES ASSOCIATIONS D'INTÉGRATION GRATUIT (ENTRÉE: 2,00 € PAR PERSONNE)

83ÈME SEMAINE SOCIALE WALLONIE-BRUXELLES

MEDIAS, MONDIALISATION & DEMOCRATIE

Comme chaque année, les militants et sympathisants du MOC et de ses organisations se retrouveront en avril pour participer à ce vaste forum progressiste qu'est la Semaine Sociale.

Celle-ci aura lieu à Charleroi, les 7 et 8 avril prochains

Les médias sont au centre de la mondialisation. Pour comprendre ce qui relie Madrid à Moscou ou New Delhi à New York, il suffit de zapper. Certes l'existence des médias est une condition constitutive de la démocratie mais face aux dérives que l'on connaît aujourd'hui, on peut se demander si les médias ne constituent pas également un obstacle à la démocratie. Ce thème sera mis en débat au cours des deux journées de la Semaine Sociale du MOC, avec des analyses générales d'une part et une approche à la fois plus concrète et plus "locale" d'autre part, à travers l'analyse du paysage audiovisuel et en particulier du rôle et de l'évolution de la télévision publique.

SECRETARIAT ET RENSEIGNEMENTS: CHAUSSÉE DE HAECHE 579 À 1030 BRUXELLES. TÉL: 02/246.38.51 OU 02/246.38.01. FAX: 02/246.38.55

**ANIMATEURS ET ANIMATRICES FRAÎCHEMENT ENGAGÉS AU MOC
OU DANS UNE DE SES ORGANISATIONS,
CECI VOUS CONCERNE!**

Rien que pour vous, six journées pour approfondir ce qui nous unit: mieux connaître les lieux d'insertion de chaque participant, envisager des collaborations, avoir un aperçu des dynamiques, objectifs et enjeux des organisations constitutives, mieux cerner le rôle de coordination politique du MOC, se pencher sur l'action du mouvement dans le domaine de la coopération au développement, et aussi aborder la culture et l'Education permanente.

Quatre axes de formation ont été retenus:

1. L'évolution du contexte politique, économique, social et culturel des 20 dernières années et les défis que cette évolution pose aux mouvements, ainsi que l'analyse des évolutions dans les mouvements eux-mêmes.
2. Le rapport du MOC au politique: Comment se construit, en concertation avec les organisations, le programme du MOC? Quelle est sa stratégie politique? Quel est le rapport du MOC communautaire et des MOC régionaux avec les partis politiques?
3. Le positionnement et les initiatives du MOC et des organisations dans le domaine de la coopération au développement: Quels sont les critères prioritaires? Y a-t-il un fil conducteur? Quelle évaluation faisons-nous de notre action de coopération? Qu'est-ce qui est mis en place au niveau régional et que peut-on attendre des animateur-trice-s des différentes organisations?
4. L'originalité de l'Education permanente: philosophie, objectifs et méthode. Qu'est-ce que l'Education permanente? Qu'appelons-nous Education permanente?

Bref, un programme alléchant mené dans la bonne humeur grâce à la richesse des échanges entre participants et la pertinence des apports d'intervenants.

CE MODULE DE FORMATION S'ADRESSE TANT AUX PROFESSIONNELS QU'AUX BÉNÉVOLES.
AGENDA: 25 ET 26 JANVIER 2005, 22 ET 23 FÉVRIER 2005, 22 ET 23 MARS 2005 À LA MARLAGNE
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: SECRÉTARIAT DU CIEP COMMUNAUTAIRE OU VIA LES RESPONSABLES DE FORMATION DES ORGANISATIONS DU MOC.

PRATIQUER L'ÉDUCATION PERMANENTE, RELEVONS LE DÉFI.

Pas évident de faire de l'éducation permanente quand on travaille dans l'alphabétisation, l'insertion socioprofessionnelle, l'action locale. Chacun-e, comme formateur-trice ou animateur-trice, s'active à reléver le défi de le concrétiser en tenant compte du contexte et des contraintes qui sont les siennes. Plus qu'une méthode, l'éducation permanente nous invite à ré-interroger nos pratiques d'action et de formation afin de permettre à chacun d'être un-e citoyen-ne agissant avec d'autres dans son milieu de vie.

Au cours de ces quatre journées, nous aurons l'occasion de mieux cerner les particularités de l'éducation permanente, d'en aborder les contours à partir des expériences de chacun-e des participant-e-s et d'approfondir pour chaque terrain spécifique (action locale, insertion socioprofessionnelle et alphabétisation) des modalités de développement de l'éducation permanente en tenant compte des particularités dans chaque secteur d'activité. Nous le ferons dans une démarche qui sera en partie commune à tous les participants et en partie spécifique à chaque secteur d'activité.

LA FORMATION EST ORGANISÉE LES VENDREDIS 14, 21 JANVIER, 18 ET 25 FÉVRIER 2005 À LA MARLAGNE.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: FRANCINE BAILLET, 02/246.38.41 AU SECRÉTARIAT DU CIEP COMMUNAUTAIRE

**OUTILS DE BASE
DE LA FORMATION
ET DE
L'APPRENTISSAGE**

“Apprendre suppose de mobiliser sa tête, son coeur et son corps”. Affirmation à laquelle nous tenterons de donner sens à travers ce module de formation. Celui-ci visera à sensibiliser les participant-e-s aux pré-requis nécessaires à un travail intellectuel harmonieux, notamment une bonne gestion de ses émotions, de son corps et de ses stratégies mentales. En fonction des participant-e-s, nous aborderons divers outils permettant l'identification de nos propres modes d'apprentissage et de construction de savoirs ainsi que celui des adultes que nous formons et/ou que nous animons.

Les matières abordées seront multiples. En voici quelques exemples pour vous donner l'eau à la bouche: les étapes de la communication (clarifier le cadre, établir le contact, fixer un objectif, etc.); la grille des niveaux logiques (issus des travaux en PNL) et la grille des “niveaux d'action” (Ardoino) qui sont des outils d'animation, d'analyse et d'action pour agir sur et dans l'environnement qui est le nôtre et celui des personnes participant à nos actions, animations ou activités de formation; les bases de neurophysiologie nécessaires à la compréhension du processus d'apprentissage. Certains de ces outils ont été présentés récemment dans les fiches pédagogiques de l'&.

LE MODULE AURA LIEU LES 25 AVRIL ET 12 MAI 2005 À LA MARLAGNE.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: FRANCINE BAILLET, 02/246.38.41 AU SECRÉTARIAT DU CIEP COMMUNAUTAIRE.



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC
(CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique